

Sujet : [INTERNET] Gens du voyage

De : Jean-Paul Cantoni <cantonijp@gmail.com>

Date : 15/03/2024 01:20

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Je tiens, en tant que nouvel arrivant sur votre commune, vous faire partager mes observations quant à l'installation d'une aire de 4 hectares destinée à l'accueil des gens du voyage.

- Il y a déjà 7 aires déjà destinées à cet accueil dans l'agglomération rochelaise. Pourquoi faut-il en créer une nouvelle alors **qu'elle ne serait pas obligatoire** ? Pourquoi pas ne pas utiliser cet argent **public** à la construction de logements qui, actuellement, manquent cruellement dans toutes les communes de France, logements et logements sociaux pour les requérants des environs qui sont très nombreux.

- Il a toujours été de notoriété publique qu'un tel accueil générerait des nuisances environnementales : déchets divers, souvent odorants, toujours conséquents, écoulement des eaux usées au pied de la caravane au lieu d'être déversées à l'endroit adéquat, alors que la ville de La Rochelle prône un territoire zéro déchet à l'horizon 2040 !

- La valeur de nos maisons va être impactée à la baisse compte tenu de la proximité d'une telle fréquentation, peu reluisante où que ce soit, ni où qu'elle existe.

- De nombreux autres thèmes pourraient être développés ici. J'en laisse le soin à d'autres habitants qui ne manqueront certainement pas de le faire.

Je ne suis donc **pas favorable** à l'obligation d'installer une telle aire aux alentours de notre commune.

Cordiales salutations,

Jean-Paul CANTONI

LA JARNE